

Comprendre la dissidence : les Basques et les Catalans de France, soutiens du carlisme ?

Alexandre DUPONT

À l'automne 1874, le ministère de l'Intérieur français envoie sur la frontière franco-espagnole un agent chargé de la parcourir d'ouest en est pour couper court aux attaques du gouvernement espagnol contre le manque de surveillance supposé du gouvernement français¹. Le moment est particulièrement délicat pour les relations franco-espagnoles. L'Espagne, engagée dans un processus révolutionnaire et démocratique depuis le renversement de la reine Isabelle II en 1868, connaît à partir de 1872 une guerre civile qui oppose le gouvernement régulier à une insurrection contre-révolutionnaire dans les provinces basques et en Catalogne. Les carlistes, rassemblés autour de leur chef, le prétendant don Carlos, profitent de la situation géographique de leurs bastions pour faire du sud de la France une véritable base arrière de leur mouvement². À Paris, le régime républicain né de la guerre de 1870-1871 peine à s'affirmer face à un Parlement dominé par les monarchistes, et survit fragilement sous la tutelle de l'Ordre Moral de Mac Mahon. La coïncidence est trop frappante : les ministres du maréchal Serrano attribuent les facilités que trouve le carlisme dans les départements pyrénéens au laxisme d'un pouvoir conservateur heureux de voir un régime révolutionnaire trembler sur ses bases³.

Soucieux de prouver qu'il n'est pour rien dans l'aide que reçoivent les carlistes sur son territoire, le gouvernement français envoie donc un agent chargé de rendre compte de la situation et d'attester de la fermeté des mesures prises pour lutter contre le soutien au carlisme. Tout en s'acquittant consciencieusement de sa tâche et en soulignant la disparition de ce soutien, l'agent du ministère ne peut s'empêcher, par instants, de révéler la véritable nature de la situation, bien moins rassurante. Une remarque, en particulier, assemble les différents

1. Voir le rapport produit par cet agent et les lettres envoyées à ses responsables dans Archives Nationales (AN) F⁷ 12576.

2. DUPONT Alexandre « Entre exil et emprisonnement, l'originale expérience des carlistes en France (1868-1876) » dans BEAUPRÉ Nicolas et RANCE Karine (dir.), *Arrachés et déplacés. Réfugiés politiques, prisonniers de guerre et déportés (1789-1918)*, Clermont-Ferrand, Presses de l'Université Blaise Pascal, à paraître.

3. Malgré des erreurs d'analyse, on peut consulter l'ouvrage important de Julio Salom : SALOM Julio, *España en la Europa de Bismarck. La política exterior de Cánovas 1871-1881*, Madrid, CSIC, 1967.

aspects du problème qui fera l'objet de cette réflexion :

Le gouvernement actuel de l'Espagne plus que personne devrait comprendre les difficultés qu'on éprouve à garder, surtout contre d'intrépides contrebandiers, une frontière si étendue et si peu facile à contrôler, alors que les populations limitrophes se sont toujours entendues et s'entendent encore et que les intérêts conspirent avec les sympathies pour déjouer la vigilance la plus inquiète, sans compter que des libéraux mêmes ne voyant que le gain s'associaient avec les carlistes⁴.

10 L'envoyé du ministère attribue à l'intérêt bien compris des populations frontalières et à l'ancienneté de leurs relations avec les Espagnols l'aide qu'elles apportent aux carlistes. Cette aide prendrait les formes classiques de la dissidence socio-politique étudiées dans cette région par Jean-François Soulet dans une thèse qui faisait de ce concept un élément central d'interprétation⁵. Face à cette dissidence et à l'espace dans lequel elle s'exprime, remarque l'agent, le travail de contrôle et de répression du gouvernement et de ses forces de l'ordre est, inévitablement, rendu difficile.

Ces différents éléments incitent à dégager plusieurs axes de réflexion. On constate tout d'abord une disjonction, si l'on s'en tient aux catégories classiques de l'histoire politique, entre des pratiques qui relèvent du banditisme social – au premier rang desquelles la contrebande – et celles relevant d'un objectif politique plus « classique », c'est-à-dire du combat pour faire triompher l'idéologie contre-révolutionnaire. Il s'agit non seulement de voir comment coexistent ces régimes de la dissidence, mais d'interroger la pertinence d'une telle distinction. Ensuite, l'agent du ministère fait preuve d'une certaine finesse lorsqu'il attribue cette dissidence et ce soutien au carlisme de la part des populations frontalières à un intérêt économique et à une solidarité transfrontalière traditionnels. Il se démarque ainsi du discours habituellement produit par les autorités et propose de cette dissidence une analyse pluri-factorielle qui sera complétée par une analyse des processus qui se développent à plusieurs échelles et qui affectent la société pyrénéenne dans la seconde moitié du siècle. L'État, enfin, est considéré dans ce court extrait comme le dépositaire de la légalité et de l'autorité, qu'il s'efforce de faire appliquer sur son territoire malgré d'importantes difficultés. Cette observation recouvre la réalité d'une opposition entre populations pyrénéennes et État central qui est au cœur de l'analyse de Jean-François Soulet. Pour autant, l'observation multiscalaire des processus d'accommodement et de négociations entre les uns et les autres, notamment à l'échelon local, permet de sortir d'une vision uniquement agonistique des rapports entre autorité et dissidence et, peut-être, de repenser le rapport entre ces deux entités comme n'étant pas seulement un rapport de subordination.

4. AN F⁷ 12576.

5. SOULET Jean-François, *Les Pyrénées au XIX^e siècle*, Toulouse, Eché, 1987.

Dissidence politique, dissidence sociale ?

Comprendre les raisons de la dissidence qui se manifeste parmi les populations pyrénéennes à l'égard de l'État français pendant la guerre carliste suppose de partir des pratiques d'opposition qui s'observent effectivement à la frontière et de voir combien c'est le registre même de ces pratiques qui les rend apparemment difficiles à appréhender.

Pour une part, ces pratiques relèvent de formes proches du banditisme social étudié par Eric J. Hobsbawm⁶. Contrebande, passage clandestin d'hommes d'un côté et de l'autre de la frontière, protection accordée à tel ou tel carliste réfugié sur le sol français et poursuivi par les forces de l'ordre sont autant d'actions menées par les populations frontalières. Ces formes de la dissidence ne sont pas nouvelles et puisent leurs racines dans l'époque moderne⁷. Au XIX^e siècle, le phénomène ne disparaît pas même si Jean-François Soulet indique que le milieu du siècle constitue un tournant, le renforcement des contrôles et de la répression de l'État mettant peu à peu sous l'étéignoir les diverses formes de la dissidence pyrénéenne. Cela n'empêche pas Pierre Larousse de considérer, encore à la fin des années 1860, l'Espagne comme le lieu privilégié de la contrebande⁸.

Si l'on s'arrête sur cette pratique assez paradigmatique de ce qu'Hobsbawm décrivait comme le banditisme social, force est de constater que la dissidence pyrénéenne est d'une grande aide pour les carlistes. Le gouvernement de Thiers, concerné au premier chef par l'évolution de la situation en Espagne, prend en effet dès le mois de mars 1873 la décision d'interdire toute exportation vers l'Espagne d'armes, de munitions ou de produits nécessaires à leur fabrication⁹. Ce décret s'inscrit dans une volonté de prévenir toute contamination du territoire français par la guerre carliste, qui passe aussi par le renforcement des troupes chargées de surveiller la frontière et, dans le cas de la contrebande, des corps de douanes présents dans les départements pyrénéens¹⁰. Dès lors, la contrebande devient une ressource nécessaire pour les carlistes : leur implantation géographique fait que le passage d'armes par la frontière franco-espagnole est la solution la plus viable pour s'approvisionner et poursuivre le combat. Les rapports comme les récits s'accordent à dire que la contrebande est un fait généralisé que les forces de l'ordre ne parviennent qu'à grand-peine à juguler. Le contrôle par les carlistes de toute une partie de la frontière à l'ouest de la chaîne pyrénéenne – où ils

6. HOBBSAWM Eric J., *Les primitifs de la révolte dans l'Europe moderne*, Paris, Fayard, 1963 ; HOBBSAWM Eric J., *Les bandits*, Paris, Maspero, 1972 [1969].

7. Le cas de la contrebande a notamment fait l'objet de plusieurs études locales qui montrent que le fonctionnement économique et social des territoires frontaliers entre France et Espagne dépendaient en partie de ces pratiques commerciales clandestines. BOURQUIN Marie-Hélène et HEPP Emmanuel, *Aspects de la contrebande au XVIII^e siècle*, Paris, PUF, 1969 ; BÉQUET Paul, *Contrebande et contrebandiers*, Paris, PUF, 1972 [1959].

8. LAROUSSE Pierre, « Contrebande » dans *Grand Dictionnaire Universel Larousse*, Paris, Administration du grand Dictionnaire universel, 1874, t. 5, p. 3. Ce jugement est, bien entendu, lié également aux représentations de l'Espagne dans l'imaginaire français de l'époque.

9. Archives du Ministère des Affaires Étrangères (AMAE) – 18 MD 354, Ministre de la Guerre au ministre des Affaires Étrangères, 18 mars 1873.

10. Voir notamment Archivo Histórico Nacional – Archivo del Ministerio de Asuntos Exteriores (AHN – AMAE) H 1519, Rapport du 4 mai 1872.

installent des douanes¹¹ – ne fait que compliquer les choses puisque la frontière n'est plus surveillée que d'un seul côté. Il est difficile de rendre compte de l'ampleur globale du phénomène ; néanmoins, quelques indices laissent penser à un trafic permanent. Ainsi, en juillet 1874, le préfet des Basses-Pyrénées fait parvenir au ministre un relevé de tous les passages de bateaux chargés d'armes sur la Bidassoa. Sur ce seul secteur, en un an, ce sont deux passages qui se sont effectués chaque semaine¹².

Dans le même temps, les populations des départements pyrénéens recourent également à des registres de l'action politique plus conformes à ce que l'historiographie sur la politisation au XIX^e siècle a défini comme relevant du politique. Les formes de protestations, parfois violentes, qui sont utilisées par les habitants de la frontière signalent leur parfaite compréhension des codes de l'espace politique tel qu'il s'est défini peu à peu au cours du XIX^e siècle comme le champ au sein duquel la légitimité de l'autorité trouvait sa garantie.

La dissidence pyrénéenne prend donc également des formes politiques au sens classique du terme. Elles visent à contester, sur le terrain même de l'autorité, la définition des normes, l'attitude adoptée par les gouvernements français successifs face à la guerre carliste. Cette attitude se traduit, dans les faits, par un soutien au gouvernement de Madrid, notamment par des livraisons d'armes, malgré le décret de mars 1873¹³.

La ville de Saint-Jean-de-Luz, dans les Basses-Pyrénées, apparaît dans les sources comme un foyer de contestation très important. Surtout, les Luziens emploient un très large éventail d'actions pour défendre les carlistes et dénoncer l'attitude de Paris. Par deux fois, le maire Vincent Barjonnet est mis à contribution, sous la pression de ses administrés, et envoie des courriers aux autorités, et même au président de la République, pour exiger que cesse la répression contre les Espagnols résidant dans le département¹⁴. On verra combien les autorités locales jouent un rôle clé dans les rapports entre autorité centrale et dissidence. Les événements ne se limitent pourtant pas à ces démarches transactionnelles. La population saisit aussi des occasions de manifester ouvertement son soutien à la cause légitimiste en Espagne. En mai 1875, le consul d'Espagne à Bayonne signale ainsi que des groupes de jeunes gens parcourent les rues de Saint-Jean-de-Luz en chantant la gloire de Carlos et Marguerite¹⁵. Un an auparavant, le passage par la ville d'un convoi de soldats carlistes blessés avait conduit à des affrontements entre habitants et forces de l'ordre, les premiers cherchant à porter secours et nourriture aux blessés¹⁶. Cette violence qui resurgit épisodiquement se traduit aussi symboliquement puisqu'à deux reprises, en mai 1872 et en mars 1875, le vice-consulat de la ville est la cible d'inconnus qui en souillent l'écusson, occasionnant des complications diplomatiques pour le gouvernement français¹⁷.

11. BREA Antonio, *Campaña del norte de 1873 a 1876*, Barcelona, Biblioteca Popular Carlista, 1897, p. 493.

12. AN F⁷ 12931 – Nadaillac à François de Chabaud-Latour, ministre de l'Intérieur, 23 juillet 1874.

13. Service Historique de l'Armée de Terre (SHAT) 1 M 2162 – dossier « Relevé d'autorisations de transit ou d'exportation à destination d'Espagne délivrées par les soins du Bureau de la Correspondance Générale du 12 avril 1873 au 12 août 1875 ».

14. *L'Union*, 4 mai 1872 ; AN F⁷ 12576 – Lettre du 14 avril 1873.

15. AHN – AMAE H. 1833, despacho 162.

16. *El Cuartel Real*, 24 et 30 mai 1874.

17. AHN – AMAE H 1833, despachos 44, 45 et 51 ; AHN – AMAE H 1520, despacho 171.

Le passage en revue rapide de ces pratiques souligne bien l'opposition des populations pyrénéennes à l'État dans les années 1870. Appuyant une insurrection combattue par un gouvernement que Paris soutient tout au long de la guerre, les habitants de la frontière s'installent dans la dissidence, l'emploi du terme étant d'ailleurs traditionnel dans l'historiographie sur les Pyrénées du XIX^e siècle. On peut modaliser toutefois cette appréciation en soulignant que cette dissidence et sa diffusion au sein de la population est particulièrement difficile à quantifier, même si un certain nombre de rapports des autorités locales soulignent la relative popularité de cette attitude¹⁸.

L'examen de ces pratiques révèle pourtant une dichotomie entre deux registres d'action qui peut expliquer la difficulté d'interpréter cette dissidence. En effet, entre des manifestations résolument pro-carlistes et la poursuite de pratiques illégales traditionnelles qui s'incarnent en l'espèce dans l'appui à une insurrection politique, le lien n'est pas évident ; il ne semble tenir que par l'opposition à la position de l'autorité étatique et par le fait que, objectivement, il s'agit dans les deux cas d'un soutien au carlisme. Or on peut penser que c'est précisément cette dichotomie qui empêche d'interpréter correctement cette dissidence. Autrement dit, en considérant qu'il n'y a pas, en quelque sorte, deux mouvements parallèles, mais bien un seul mouvement qui emprunte à des registres divers, on se met en situation de mieux comprendre ce qui se joue dans cette dissidence.

Interpréter une dissidence : pour une approche multifactorielle

Les discours portés sur cette dissidence par les autorités sont d'une importance capitale ; ils expliquent en partie la réponse qu'elles y apportent. En outre, ils constituent un biais d'appréhension de cette dissidence, en en présentant une vision essentialisante. Il convient donc de déconstruire ces discours.

De fait, l'immense majorité des discours officiels sur la dissidence pyrénéenne recourt à une explication identitaire de cet appui au carlisme. Il est intéressant de souligner que ces discours peuvent présenter une telle explication parce que, dans les faits, ce soutien se concentre autour du Pays basque et de la Catalogne. Le fait est particulièrement frappant dans le cas des Basses-Pyrénées, divisées entre Béarn et Pays basque, et où l'immense majorité des soutiens recensés au carlisme se situent dans la partie basque du département.

On entre ici dans le cœur de l'argumentation des autorités pour interpréter cette dissidence. Confrontées à un mouvement qu'elles ne parviennent pas à comprendre,

18. AHN – AMAE H 1519, Lettre du 6 juillet 1873 ; AMAE – 18 MD 355, Lettre du 28 août 1873.

elles font appel à une interprétation identitaire du phénomène qui fait de ce soutien la conséquence d'une unité « raciale » transfrontalière des Basques et des Catalans. Basques et Catalans de France soutiendraient les carlistes parce que leurs frères espagnols le font aussi. Ce discours est sous-tendu par des considérations sur les similitudes linguistiques, religieuses voire sur les velléités indépendantistes de ces populations, au point que le consul de France à Saint-Sébastien adresse, juste après la guerre, ce conseil au ministre des Affaires Étrangères :

Peut-être serait-il prudent de franciser davantage nos Basques du Département des Basses-Pyrénées qui pour la plupart ne parlent pas le français, mais seulement le basque et quelquefois l'espagnol et dont toutes les sympathies sont toujours étroitement liées à celles de *leurs frères de race* d'Espagne¹⁹.

14 Cette interprétation identitaire n'est pas satisfaisante²⁰. Postuler le soutien automatique des frontaliers français aux carlistes par une unité fondée sur l'identité conduit à simplifier à l'extrême les processus observés. D'ailleurs, ces discours sont tenus plus volontiers par l'autorité centrale que par les autorités locales qui présentent un discours plus complexe. Il est particulièrement instructif de retrouver les mêmes figures discursives sur l'unité linguistique, le catholicisme, le conservatisme ou l'indépendantisme des frontaliers dans les discours des partisans légitimistes du carlisme, qui les reprennent de manière positive dans la mesure où ils permettent de naturaliser l'option politique qu'ils défendent²¹.

Cette présentation des faits, qui feraient des Basques et des Catalans des contre-révolutionnaires « par essence », n'est pas beaucoup plus satisfaisante. Elle se trouve immédiatement démentie par l'observation des résultats électoraux dans les Basses-Pyrénées et dans les Pyrénées-Orientales aux élections législatives de 1871, qui avaient constitué un triomphe inespéré pour les légitimistes. Rien de tel dans les deux départements qui nous intéressent où gagnent, dans les Basses-Pyrénées, une liste rassemblant des modérés et, dans les Pyrénées-Orientales, une liste franchement républicaine menée par les frères Arago. S'il est vrai par ailleurs que les Pyrénées-Orientales sont une terre de survivance d'un légitimisme populaire fortement implanté et que le Pays basque se caractérise, pour sa part, par un catholicisme conservateur fort au XIX^e siècle, ces éléments n'épuisent pas l'explication de la dissidence pyrénéenne des années 1870.

Il semble donc que ni l'explication identitaire ni l'explication politique ne suffisent à comprendre cette dissidence. L'absence quasi-totale de discours produits par les acteurs de cette dissidence eux-mêmes constitue, à coup sûr, une difficulté. Pourtant, en s'appuyant sur les quelques éléments qui nous sont parvenus ainsi que sur les interprétations proposées par un certain nombre d'agents de l'État au contact de ces populations, il apparaît que les mobiles socio-économiques ne sont pas à négliger.

19. AN F⁷ 12477 – Rapport du Baron de Chambaud, consul de France à St-Sébastien, au Ministre de l'Intérieur, M. de Marcère, 29 septembre 1876.

20. BRUBAKER Rogers, « Au-delà de l'« identité » » dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, 139, 2001, p. 66-85.

21. Voir par exemple sur les Catalans KIRKPATRICK DE CLOSEBURN Edward, *Souvenirs de la dernière guerre carliste (1872-1876)*, Paris, A. Picard et fils, 1909, p. 79-81, et sur les Basques LAMOTHE Alexandre (de), *La Fille du bandit, scènes et mœurs de l'Espagne contemporaine*, Paris, C. Blériot, 1873, p. 561-563.

C'est ainsi que le conseil municipal de Saint-Jean-de-Luz, dans sa lettre au préfet pour protester contre les internements d'Espagnols, s'inquiète : « les familles espagnoles commencent à arriver dans nos contrées, soit pour jouir de notre climat, soit pour leur agrément, soit pour raison de santé, et les ordres d'internement en masse (...) ne sauraient que porter à notre population un tort matériel très grave »²².

L'observation du contexte socio-économique dans lequel se déclare la guerre carliste permet, à bien des égards, d'expliquer le soutien au carlisme de la part des populations frontalières. D'abord, la région se caractérise, depuis des siècles, par une organisation transfrontalière qui conduit les habitants des deux côtés de la frontière à se connaître et à se côtoyer, à traverser régulièrement la frontière et à développer des échanges de tous types²³. D'ailleurs, les remarques des autorités centrales sur la proximité culturelle et linguistique des populations des deux côtés de la frontière retrouvent, en cela, une pertinence puisqu'elles sont une pièce d'un dispositif permettant d'expliquer la dissidence.

Cette socialisation transfrontalière se poursuit, voire se renforce, avec la guerre, non seulement parce que les carlistes font de la France un refuge, mais encore parce que beaucoup d'habitants des provinces en guerre viennent en France pour échapper aux combats²⁴. Or, la politique sévère mise en place par le gouvernement français, qui prévoit l'internement de tous les Espagnols²⁵ choque des frontaliers qui, même sans soutenir le carlisme, en viennent à se défier des mesures prises par les autorités.

La guerre éclate par ailleurs à un moment où les États espagnol et français tentent de renforcer leur contrôle sur la frontière. Ainsi, en 1868, un traité signé à Bayonne met fin au bornage de la frontière franco-espagnole, en fixant une séparation qui était restée jusqu'alors très théorique²⁶. Le corollaire de cet accord est le renforcement de la lutte contre des pratiques commerciales illégales endémiques, au premier titre desquels la contrebande. Ainsi, en 1870, éclate une polémique lorsque les douanes espagnoles décident d'interdire l'importation en Espagne de marchandises non déclarées par les conducteurs de voitures transfrontalières, à la grande colère et à l'inquiétude de ces derniers²⁷. La guerre éclate donc dans un contexte de remise en cause de l'organisation socio-économique transfrontalière de la région qui place les populations dans une situation de vulnérabilité.

Il se trouve que l'assise territoriale acquise par le carlisme dès 1873, notamment sur le front basque, favorise la contrebande et plus largement constitue une aubaine économique pour la région. Les carlistes s'approvisionnent auprès des commerçants des départements pyrénéens qui, pour certains, en viennent à faire une bonne part de leur chiffre d'affaires grâce à la guerre²⁸. Dans une région marquée par la prégnance

22. *L'Union*, 4 mai 1872.

23. SOULET Jean-François, *Les Pyrénées... op. cit.*, vol. 1, p. 67-73.

24. AHN – AMAE H 1519, rapport du 4 mai 1872, « Instruction sommaire pour les chefs de détachement sur la frontière », article 10.

25. Voir par exemple ADPyOr 4 M 398 – Arrêté préfectoral, 25 mai 1872.

26. *Tratados de España. Documentos internacionales del reinado de Doña Isabel desde 1842 a 1868*, Madrid, impronta de Miguel Ginesta, 1869, p. 448-470.

27. Arxiu Històric de Girona, D 176 – Legajo 38.

28. BRAH – Fondo Piralá, legajo 6870, « Compte et emploi des sommes reçues par Mr J. Dubrocq, en qualité de Trésorier de l'armée Carliste de la Navarre et des Provinces Basques ».

des structures communautaires²⁹, on comprend comment a pu se diffuser l'idée que le carlisme était bénéfique pour l'ensemble des frontaliers.

N'y a-t-il dès lors dans l'attitude des frontaliers qu'un intérêt bien compris qui les pousse à soutenir par intérêt personnel une insurrection qui assure leurs revenus ? Ce serait à nouveau dépolitiser l'idée même de dissidence et la ramener à une résistance désespérée à la marche du « progrès »³⁰. Or, on peut considérer différemment les processus à l'œuvre pendant la guerre et expliquer les phénomènes observés en défendant l'idée qu'ils s'inscrivent dans le cadre plus large d'un combat politique des populations frontalières pour sauvegarder l'organisation socio-économique de leur région. Le carlisme serait alors apparu comme le véhicule ponctuel et utile de revendications politiques propres à ces populations, d'autant plus qu'il paraissait, en partie, en mesure de les satisfaire du côté espagnol.

Le recours à une explication multifactorielle de la dissidence des habitants de la frontière à l'occasion de la guerre carliste, parce qu'elle mêle éléments politiques, culturels, économiques et sociaux, permet de proposer un tableau complexe de cette réalité sociale dont les formes relèvent aussi de cette diversité. Plutôt que de la considérer comme une simple résistance, l'analyser en terme de revendications politiques originales permet de prendre au sérieux un mouvement qui a eu suffisamment d'assise pour forcer les autorités à négocier avec lui, notamment grâce au truchement décisif des autorités locales.

Des intermédiaires entre autorité et dissidence

La réinsertion de la dissidence dans une relation dialectique avec l'autorité permet, pour finir, de nuancer la dimension conflictuelle de cette relation. Il est clair que l'objectif principal que s'assignent les autorités de l'État à l'égard de cette dissidence est de la circonvenir. Cette répression s'inscrit dans une action plus large qui vise à empêcher le carlisme de profiter du territoire français et des complicités qu'il y possède. La lutte contre le carlisme, qui est en bonne part une opération de maintien de l'ordre, ne saurait être détachée du triple contexte dans lequel elle s'inscrit. D'abord, elle est nécessaire à l'amélioration des relations diplomatiques entre France et Espagne, sérieusement dégradées par le soutien au carlisme qui se manifeste en France³¹. Ensuite, elle est le garant d'une réinsertion de la France dans un concert européen dont elle est sortie marginalisée après 1870 ; le soutien de l'Allemagne aux gouvernements de Madrid et son hostilité au carlisme incitent la France à s'aligner sur ses positions pour échapper à l'isolement diplomatique³². Enfin, dans un moment où les espoirs de restauration des

29. Voir IMIZCOZ BEUNZA José María (ed.), *Casa, familia y sociedad. País Vasco, España y América, siglos XV-XIX*, Bilbao, Universidad del País Vasco, Servicio Editorial, 2004.

30. Notre démarche est ici proche de l'analyse du luddisme proposée dans THOMPSON Edward Palmer, *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Seuil, 2012 [1963].

31. Le point d'orgue de ces tensions diplomatiques est le mémorandum qu'adresse l'ambassadeur d'Espagne en France au gouvernement français en octobre 1874. Voir AN F⁷ 12576.

32. SALOM Julio, *España en la Europa... op. cit.*, p. 87 sq.

légitimistes français sont toujours vifs, une victoire de don Carlos en Espagne serait de mauvais augure pour l'avenir du régime en France³³. Ces éléments conduisent à considérer différemment la dissidence pyrénéenne et lui donnent une importance sur la scène politique et diplomatique française que l'on ne supposerait pas nécessairement sans prendre en compte le contexte global dans lequel elle s'inscrit. Cette variation d'échelle permet de mieux saisir la portée réelle de cette dissidence et d'expliquer qu'elle se trouve, si ce n'est dans un rapport d'égalité avec les autorités de l'État, en tout cas en mesure de négocier et d'obtenir quelque satisfaction.

Bien sûr, l'État dispose d'une capacité de répression indéniable face aux manifestations de la dissidence. Pour reprendre le cas de la contrebande, la lutte contre le passage d'armes, malgré toutes ses difficultés, se fait de plus en plus efficace tout au long de la guerre, au point qu'il est possible de soutenir que la défaite des carlistes en 1876 est, pour partie, due à un assèchement important des filières de contrebande qui a privé les carlistes des moyens de mener la guerre. L'appel de don Carlos aux légitimistes français, en décembre 1875, à lui fournir plusieurs millions de cartouches pour poursuivre le combat³⁴, en est une preuve.

De leur côté, les populations pyrénéennes ne sont pas complètement démunies face à l'État. Leur situation géographique, sur les marges du territoire et adossée à une frontière, les avantage dans la mesure où l'État n'y dispose pas des mêmes moyens pour faire appliquer la loi. L'autorité se trouve en partie impuissante à empêcher les pratiques illégales. Les raisons en sont multiples qui vont des limitations législatives à la répression à l'insuffisante connaissance du terrain, en passant par la résistance passive d'une large part de la population peu encline à seconder l'action de l'État et prompte, au contraire, à protéger les membres de la communauté. Le préfet des Basses-Pyrénées, le marquis de Nadaillac, résume parfaitement cette relative impuissance lorsqu'il écrit au ministre de l'Intérieur, au sujet des passages de voyageurs clandestins entre France et Espagne sur la Bidassoa :

Vous voudrez bien remarquer, Monsieur le Ministre, la difficulté de notre tâche. En effet, un voyageur s'embarque le soir en plein territoire carliste, descend la rivière sur une barque espagnole, *que nous n'avons pas le droit de visiter*, et vient, en quelques coups de rames, à quai sur notre territoire, dans une maison particulière où nous n'avons pas le droit de pénétrer après le coucher et le lever du soleil. Qu'y pouvons-nous faire³⁵ ?

Dès lors, la dissidence possède des moyens de négociation et d'accommodement avec l'autorité. Elle se constitue en sujet politique qui n'est pas seulement subordonné à l'État. Certes, il convient de ne pas exagérer ses marges de manœuvre, mais l'attitude d'un certain nombre de fonctionnaires locaux à l'égard de la dissidence souligne combien, au-delà des déclarations d'intention, l'application de l'autorité à un territoire en dissidence est subordonnée à des processus de transaction.

33. Cette perspective fait l'objet d'une riche littérature contre-révolutionnaire en France.

34. Biblioteca de la Real Academia de la Historia (BRAH) – Fondo Piralá, legajo 6900, « Carta de D. Carlos y de Caserta al Comité carlista de Bayona pidiendo recursos para hacer frente al numeroso ejército que se les iba encima ».

35. Archives de la Préfecture de Police de Paris (APP) B^A 1675 – « Don Alphonse Charles de Bourbon », lettre du marquis de Nadaillac au ministre de l'Intérieur, 16 août 1874.

On peut en examiner deux exemples dans les premiers mois de la guerre. Au mois de mai, le préfet des Pyrénées-Orientales indique aux fonctionnaires sous ses ordres qu'il faudra désormais que les Espagnols désireux de venir en France soient munis d'un passeport. Il reçoit alors une lettre très détaillée du commissaire spécial d'une petite ville de la frontière, Bourg-Madame. Joseph-Laurent Agel explique au préfet que la mesure est impossible à mettre en place dans une région où les échanges entre Français et Espagnols sont constants, les liens de famille nombreux et l'économie locale dépendante de ces circulations. Il préconise une grande souplesse dans l'application des mesures, pour éviter de « susciter dans un pays jusqu'à présent tranquille, des mécontentements qui, à un moment donné, pourraient se traduire par des actes ; car, c'est la conviction de tous ici que ces mesures ne sont prises que sur les sollicitations du Gouvernement espagnol »³⁶. Le rôle de pivot joué par ce commissaire entre autorité et dissidence est évident : tout en se montrant prêt à appliquer les directives de l'État qui l'emploie, il incite à la prudence ce dernier pour ne pas alimenter un mécontentement qui naîtrait de l'application rigoureuse de ces directives. Les résultats de l'initiative d'Agel ne nous sont pas parvenus. Deux mois plus tard, les protestations des habitants de Saint-Jean-de-Luz contre la politique d'internement systématique des Espagnols, secondées par celles de la ville de Bayonne, trouvent quant à elles une oreille attentive auprès du préfet qui en réfère à sa hiérarchie. Ces différentes protestations insistent toutes sur les risques que fait courir une telle politique à l'industrie du tourisme dans le département, qui repose pour beaucoup sur la venue d'Espagnols. Ayant fait valoir ces raisons au ministre, Nadaillac se voit autorisé à adoucir les mesures contre les Espagnols et à n'interner que les hommes convaincus de participation à l'insurrection carliste, d'autant plus que le mouvement initié en avril a échoué au Pays basque. Dès le lendemain, Nadaillac s'empresse de transmettre la nouvelle au maire de Biarritz en insistant sur son caractère confidentiel et sur les avantages qu'il faut en attendre concernant le tourisme³⁷.

On peut conclure de ces quelques exemples que la dissidence pyrénéenne parvient à se constituer en interlocuteur politique de l'autorité étatique, grâce à l'intervention décisive de fonctionnaires locaux. Ceux-ci sont en effet conscients des limites de l'action publique et des risques pour l'ordre public d'une application de mesures trop opposées aux acteurs locaux. En cela, on peut clore cette analyse d'une part sur le fait que la dissidence n'est pas une simple résistance à l'autorité, mais qu'elle est porteuse d'un projet politique alternatif et original qu'elle parvient à faire valoir par différents moyens, prouvant par là qu'en cette deuxième moitié du XIX^e siècle, le politique n'est pas cantonné à la seule sphère de la politique. D'autre part, l'exemple de cette dissidence pyrénéenne au temps de la guerre carliste reflète la complexité des motivations, des stratégies et des pratiques des acteurs et des groupes, et permet une réflexion sur la construction sociale de l'autorité et de ses contestations qui débouche sur un tableau enrichi du monde social.

36. AHN – AMAE H 2014, despachos 23 et 25.

37. Archives Départementales des Pyrénées-Atlantiques, BIARRITZ 218.

Bibliographie :

BRUNET Michel, *Le Roussillon. Une société contre l'État, 1780-1820*, Toulouse, Éché-Publications Université Toulouse-Le Mirail, 1986.

CANAL Jordi, *El carlismo*, Madrid, Alianza Editorial, 2000.

HOBBSAWM Eric J., *Les primitifs de la révolte dans l'Europe moderne*, Paris, Fayard, 1963.

HOBBSAWM Eric J., *Les bandits*, Paris, Maspero, 1972 [1969].

IMIZCOZ BEUNZA José María (ed.), *Casa, familia y sociedad. País Vasco, España y América, siglos XV-XIX*, Bilbao, Universidad del País Vasco, Servicio Editorial, 2004.

KARILA-COHEN Pierre (dir.), « Faire autorité dans la France du XIX^e siècle » dans *Le Mouvement Social*, 224, 2008, p. 3-122.

MCPHEE Peter, *Les Semailles de la République dans les Pyrénées-Orientales, 1846-1852 : classes sociales, culture et politique*, Perpignan, Les Publications de l'Olivier, 1995.

SOULET Jean-François, *Les Pyrénées au XIX^e siècle*, Toulouse, Éché, 1987.

THOMPSON Edward Palmer, *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Seuil, 2012 [1963].